

PPG GEMAPI SMBV2A 2022-2032 ACTIONS ETUDES, SUIVIS, SENSIBILISATION

Surveillance des points de rejets et alerte pollution.....	3
Identifier les résurgences d'intérêt dans le bassin versant de la Serre	5
Valorisation du patrimoine naturel	7
Diagnosics complémentaires de cours d'eau	9
Appuis techniques aux communes, intercommunalités et particuliers	11
Continuité, élaboration d'un guide et appui aux propriétaires en vue d'une gestion optimisée	13
Réaliser une étude sur le devenir des ouvrages transversaux sans usages de la rivière Aveyron depuis l'entrée dans l'agglomération ruthénoise jusqu'à la confluence avec la Briane.....	15



Localisation

Typologie d'action :
Suivi pollution

Intitulé de l'action :

Surveillance des points de rejets et alerte pollution

Masse d'eau ciblée :
Toutes

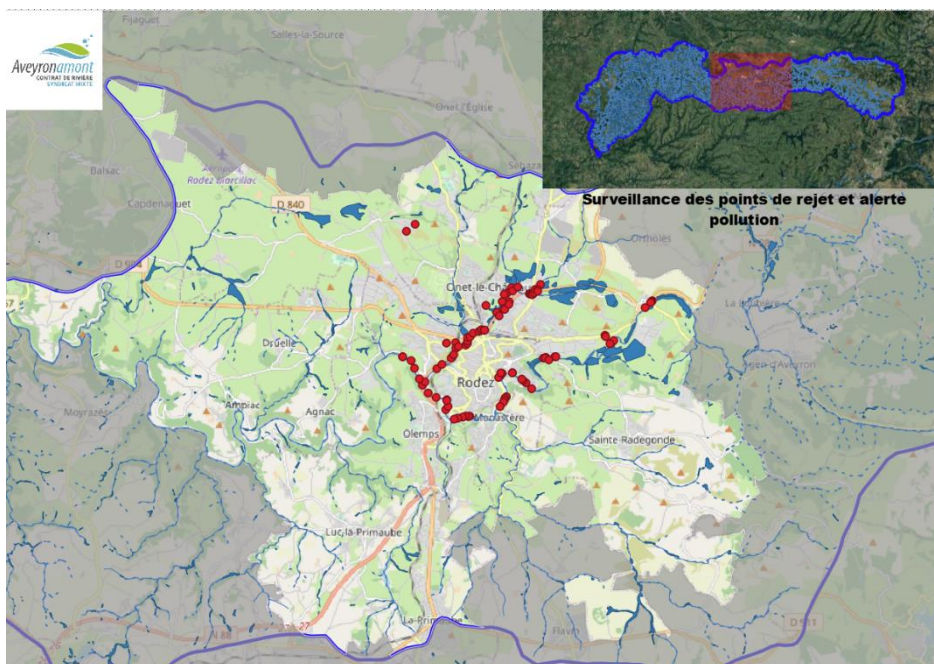
Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : -

EPCI concerné :
Rodez Agglomération

Année de réalisation :
Tous les ans

Linéaire de cours d'eau concerné : - ml

Coût global de l'action :
54000 € TTC



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Les pollutions des eaux par des rejets sont chroniques sur le territoire, notamment dans les zones urbaines (rejet d'assainissement, rejet d'eaux de lavage, peinture, huile...). Cependant cette problématique peut également s'observer sur les zones plus rurales (assainissement individuel, effluents d'élevage...). Certains exutoires ou secteurs sont fréquemment à l'origine de pollutions (exutoires de gros collecteurs pluviaux par exemple). Afin de poursuivre la veille et la prévention sur cette thématique déjà engagée lors du précédent programme, l'action prévoit de poursuivre cette surveillance. Il est également prévu, lorsque l'origine de la pollution est déterminée, d'engager des échanges avec le/les responsable(s) pour supprimer ces rejets (proposition de système d'assainissement en collaboration avec le prestataire des réseaux,...). Ce volet d'accompagnement post-pollution de l'action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de rivière Aveyron Amont.

Ces visites sont également mises à profit pour ramasser les macrodéchets présents sur le réseau hydrographique.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	0 €TTC	0 €TTC	0€TTC	0€TTC	0€TTC
Equipe rivière	5400€TTC	12150€TTC	12150€TTC	12150€TTC	12150€TTC
Total dépenses	5400 €TTC	12150€TTC	12150€TTC	12150€TTC	12150€TTC
Dont TVA	0 €	0 €	0€	0€	0 €

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne	2 700,00 €	6 075,00 €	6 075,00 €	6 075,00 €	6 075,00 €
PDRR	0	0	0	0	0
Conseil Régional	0	0	0	0	0
Conseil Départemental	0	0	0	0	0
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	2700 €	6075	6075€	6075€	6075€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

Nombre de pollutions constatées. Localisation géographique des pollutions.

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :

Localisation

Typologie d'action :

Intitulé de l'action :

Identifier les résurgences d'intérêt dans le bassin versant de la Serre

Masse d'eau ciblée :
FRFR364La Serre

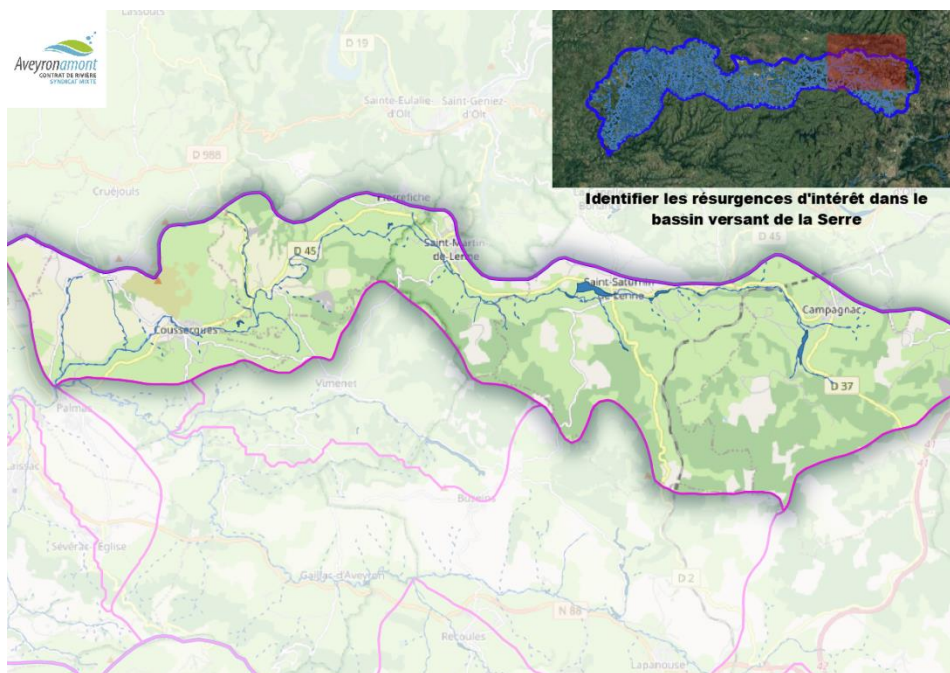
Niveau de priorité de la masse
d'eau pour la typologie
concernée : -

EPCI concerné :
Des Causses A L Aubrac

Année de réalisation :
entre 2022 et 2026

Linéaire de cours d'eau
concerné : - ml

Coût global de l'action :
0 € TTC



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

La Serre est alimentée par bon nombre de sources karstiques. Ces sources apportent des eaux fraîches tout au long de la Serre. Les sources, dont certaines sont souterraines, sont aujourd'hui mal connues. L'identification de ces alimentations et de leurs circulations dans le causse est indispensable à leur protection. Ce travail sera réalisé au fil des ans selon les disponibilités avec l'appui du comité départemental de spéléologie.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	€	€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne					
PDRR					
Conseil Régional					
Conseil Départemental					
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

étude réalisée

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :

Localisation

Typologie d'action :

Intitulé de l'action :

Valorisation du patrimoine naturel

Masse d'eau ciblée :
Toutes

Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : -

EPCI concerné :
Toutes

Année de réalisation :
entre 2022 et 2026

Linéaire de cours d'eau concerné : - ml

Coût global de l'action :
A définir



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Cette action est destinée à valoriser le patrimoine naturel du bassin versant lorsqu'il est étroitement lié à l'eau. Ce patrimoine peut être, une formation géologique particulière, une espèce menacée, une résurgence, une perte ou une confluence de cours d'eau, etc. L'objectif est de valoriser ces lieux et les richesses qu'ils renferment auprès du grand public. Pour cela, plusieurs outils pourront être utilisés comme des panneaux pédagogiques, des plantations ou des aménagements à la marge pour orienter les visiteurs vers ces sites tout en les préservant. L'un des sites présents pour ce genre d'action est celui du trou du souci sur la commune Pierrefiche d'Olt.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	€	€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne					
PDRR					
Conseil Régional					
Conseil Départemental					
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

Dépenses réalisées :



Informations complémentaires :



Typologie d'action :

Intitulé de l'action :

Diagnostiques complémentaires de cours d'eau

Masse d'eau ciblée :
Toutes

Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : -

EPCI concerné :
Toutes

Année de réalisation :
entre 2022 et 2026

Linéaire de cours d'eau concerné : - ml

Coût global de l'action :
0 € TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Dans le cadre de nouvelles missions ou de sollicitations ponctuelles, l'acquisition de nouvelles connaissances pourra s'avérer nécessaire. Une partie du temps des techniciens est donc consacrée à la réalisation de diagnostics complémentaires. Ces diagnostics pourront concerner un cours d'eau, une portion de cours d'eau, une mare, une zone humide, etc, qui n'ont jamais été diagnostiqués ou dont les diagnostics méritent d'être actualisés.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	€	€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne					
PDRR					
Conseil Régional					
Conseil Départemental					
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml de cours d'eau diagnostiqués

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :

Typologie d'action :

Intitulé de l'action :

Appuis techniques aux communes, intercommunalités et particuliers

Masse d'eau ciblée :
Toutes

Niveau de priorité de la masse
d'eau pour la typologie
concernée : -

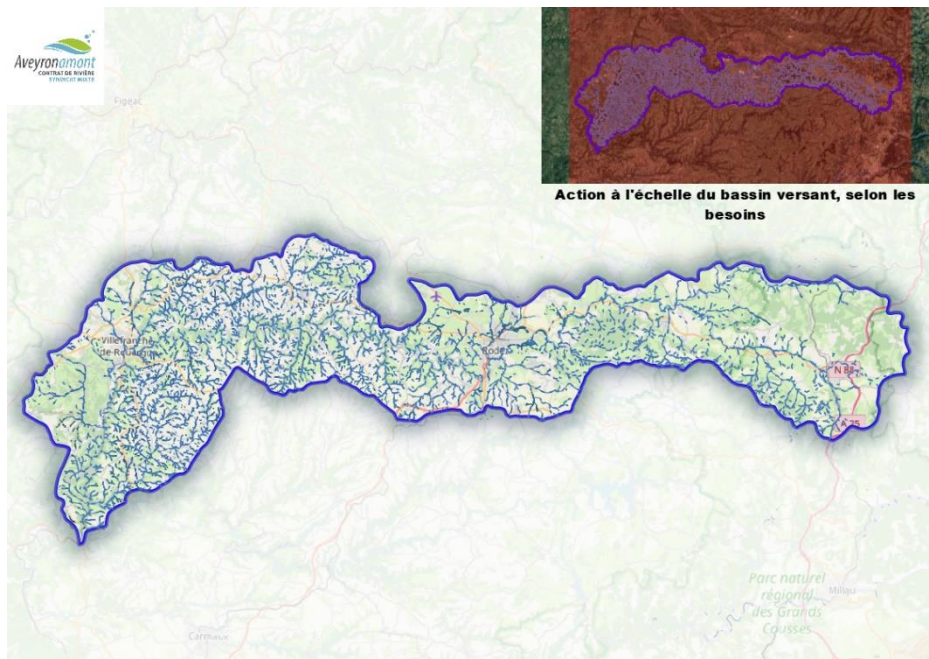
EPCI concerné :
Toutes

Année de réalisation :
entre 2022 et 2026

Linéaire de cours d'eau
concerné: - ml

Coût global de l'action :
0 € TTC

Localisation



Action à l'échelle du bassin versant, selon les besoins

Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Cette action consiste à appuyer les communes, intercommunalités et particuliers qui sollicitent le SMBV2A. Ces appuis, de natures techniques ou administratifs peuvent être des conseils et des préconisations pour un aménagement, une aide pour le montage d'un dossier au titre de la loi sur l'eau, une aide pour le choix d'une entreprise et le suivi d'un chantier, etc . Les collectivités ayant déjà fait appel au SMBV2A en 2022 sont la communauté de communes Ouest Aveyron et la commune d'Agen d'Aveyron.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	€	€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne					
PDRR					
Conseil Régional					
Conseil Départemental					
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

nombre d'accompagnements

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :

@aveyronamont.fr

Typologie d'action :
Renaturation de cours d'eau

Intitulé de l'action :

Continuité,
élaboration d'un
guide et appui
aux propriétaires
en vue d'une
gestion optimisée

Masse d'eau ciblée :
-Toutes

Niveau de priorité de la masse
d'eau pour la typologie
concernée : -

EPCI concerné :

Année de réalisation :
2023

Linéaire de cours d'eau
concerné: - ml

Coût global de l'action :
0 € TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'objectif est de sensibiliser les propriétaires de seuils et moulins à une bonne gestion de leurs ouvrages grâce à un guide illustré à partir d'exemples locaux. Il s'agira d'élaborer en concertation avec les services de l'état (DDT et Agence de la Biodiversité) et l'ARAM (Association Rouergate des Amis des Moulins) un guide des droits et devoirs des propriétaires des moulins. Ce guide sera construit comme un recueil d'informations et de conseils, illustré par des exemples locaux, et adapté au contexte du bassin versant Aveyron amont. Ce guide reprendra notamment : les droits et devoirs des propriétaires des moulins, des préconisations d'entretiens, et un rappel sur le fonctionnement des cours d'eau pour sensibiliser aux enjeux du transit sédimentaire, aux évolutions de la qualité de l'eau au droit des retenues, aux échanges thermiques, aux habitats de la rivière, à la circulation des différents organismes aquatiques...

Modalités financières

Les montants financiers de cette opération sont rattachés au contrat de rivière Aveyron Amont (5000 € rattaché à l'action CONTINUITE-1)

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	0€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	0€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	0€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	€	0€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne		0,00 €			
PDRR		0			
Conseil Régional		0,00 €			
Conseil Départemental		0,00 €			
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

réalisation et diffusion du guide, nombre de propriétaire sensibilisés

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :

Typologie d'action :
Renaturation de cours d'eau

Intitulé de l'action :

Réaliser une étude sur le devenir des ouvrages transversaux sans usages de la rivière Aveyron depuis l'entrée dans l'agglomération ruthénoise jusqu'à la confluence avec la Briane

Masse d'eau ciblée :
FRFR200L'Aveyron du confluent de la Serre au confluent de la Briane

Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : 1

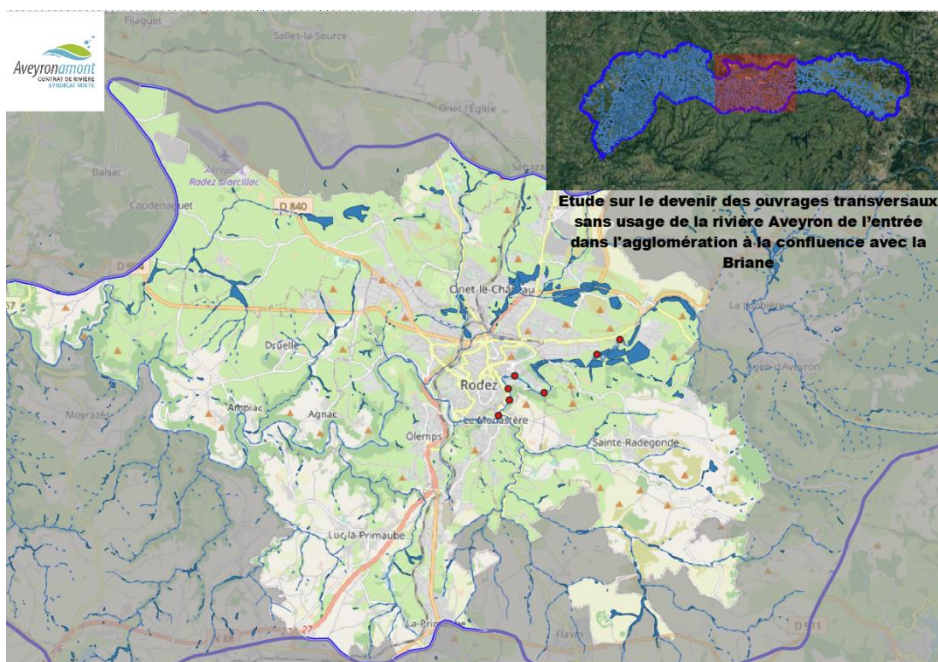
EPCI concerné :
Rodez Agglomération

Année de réalisation :
2024

Linéaire de cours d'eau concerné: 4050 ml

Coût global de l'action :
50000 € TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Du gué de Salelles à la confluence de la Briane. Etudier le devenir des ouvrages transversaux sur l'axe Aveyron, et les possibilités d'optimisation en termes de travaux et/ou de gestion coordonnée

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	50000€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	0€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	50000€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	€	€	8333,33€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne			25 000,00 €		
PDRR			0		
Conseil Régional			10 000,00 €		
Conseil Départemental			5 000,00 €		
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		10000€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

étude réalisée

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :